



# Apprenti-moniteur(trice) Programme de formation *cours/stages*

## **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

### **PRÉ-REQUIS**

Avoir 14 ans avant le 1 janvier 2018.

Avoir complété le niveau Aventure 1.

Être disponible le 29 décembre 2017 (plage horaire à confirmer pour évaluation et remise de manteaux).

Être disponible tous les week-ends (samedis et dimanches) du 13 janvier au 11 mars 2018.

### **ÉVALUATION DES APPRENTIS**

Une formation aura lieu fin décembre (présence obligatoire); elle comporte 2 volets :

- 1- Évaluation des aptitudes sur neige et subdivision de groupes de formation (plage horaire de formation en fonction du groupe assigné)
- 2- Courte session informative et distribution des uniformes

Durant cette période, si le candidat a une attitude qui s'écarte des philosophies de l'École de Glisse ou qu'il ne démontre pas les aptitudes requises, l'École se réserve le droit de lui refuser la participation au programme.

### **PROGRAMME DE FORMATION**

9 sessions de formation sont offertes à l'apprenti-moniteur. Durant cette période il ou elle apprendra les bases de l'enseignement du ski, de la communication et des interactions avec les jeunes, du service à la clientèle, en plus d'améliorer sa technique. Il devra également compléter un minimum de 5 stages d'observation durant les 9 semaines de formation. L'apprenti recevra son horaire de stage par courriel au fil de la saison.

### **UNIFORME**

L'École de glisse SUTTON fournit un manteau gratuitement au participant pour la saison.

Celui-ci devra être porté avec respect et devra être maintenu propre en tout temps.

Il est strictement interdit de fumer lorsqu'en uniforme.

Le manteau sera remis à l'apprenti-moniteur lors de la formation du 29 décembre et celui-ci devra être rapporté au comptoir de l'École de glisse à la fin du programme.

### **CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE**

L'apprenti-moniteur, en tant que représentant de l'École de glisse, se doit de respecter le code de conduite en montagne en tout temps. Nous ne tolérerons aucun écart de conduite du participant (hors-piste, ski dans une piste fermée ou encore non-respect envers les clients et ses confrères).

### **ACCÈS AUX REMONTÉES**

L'apprenti a la responsabilité de se procurer sa passe de saison ou un forfait de billets (voir la Carte École). Le cout du billet n'est pas inclus dans les frais d'inscription au programme de formation

### **PER DIEM**

À la fin de la saison, l'apprenti-moniteur recevra un per diem de 10 \$ par stage d'observation complété, jusqu'à concurrence de 5 stages.

**Pour vous inscrire :**

Communiquez avec nous à [ecole@montsutton.com](mailto:ecole@montsutton.com) ou au 450-538-2545, opt. 2.